

OPINION

Prenons le temps de l'analyse

01/03/23 à 13:14 Mise à jour à 13:13

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-zanella-108.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-zanella-108.html))

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-zanella-108.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-zanella-108.html)) Rédacteur en chef

Les conclusions du New Deal seront présentées le lundi 6 mars en soirée, en médico-mut. D'ici là, toute réaction est hâtive et non constructive.



© Getty Images/iStockphoto

Le *New Deal* en médecine générale a agité la presse spécialisée et les syndicats récemment suite à quelques fuites autour de la tenue des travaux du groupe de travail *New Deal* qui qui progressent suivant un timing serré. Un courrier a fuité dans la presse, dans lequel des représentants d'organisations - essentiellement des représentants francophones, il faut le souligner - ont tenu à faire part de leur inconfort par rapport à ce timing serré et, surtout, de leur souhait de se " *désolidariser officiellement des conclusions qui seraient transmises en l'état au ministre de la Santé et au président de la médico-mut* ". Sans avoir lu les conclusions du travail, puisqu'ils ne les ont pas reçues. Le timing, nous l'avons dit, est serré. Mais le calendrier répond à la volonté ministérielle de sortir un texte de loi appuyant cette fameuse troisième voie promise à la médecine générale, faute

de quoi le projet pourrait sombrer dans l'oubli. Et ce calendrier, chaque participant au groupe de travail sur le *New Deal* était censé le connaître. Les règles du jeu étaient donc connues.

Très vite, le GBO a tenu à réagir, par la voix du Dr **Pierre-Louis Deudon**, membre expert du groupe de travail pour le syndicat médical. *" La parution récente dans la presse d'un courrier qui était censé n'être envoyé qu'aux autorités et que j'ai accepté de cosigner en tant qu'expert mandaté par le GBO/Cartel au groupe de réflexion sur le New Deal, m'oblige à revenir sur le sens de cette démarche "*, explique l'intéressé, ce week-end, dans un communiqué. *" Celle-ci était normalement destinée à interpellier le ministre de la Santé et l'Inami dans le cadre d'une démarche interne sur un certain nombre de points partagés par certains membres du groupe de travail New Deal , condition à laquelle j'ai adhéré et donc accepté d'y apporter ma contribution. L'objectif était d'alerter les autorités quant à l'inconfort d'une partie des représentants concernant la clôture des réflexions sur la troisième voie New Deal. Le temps de réflexion pour participer à ce courrier envoyé aux autorités a été très court, 72 heures au plus, ce qui explique que sa signature s'est faite en mon nom propre et non au nom du GBO/Cartel. "*

Un mea culpabienvendu, puisque le rapport final n'est pas encore sorti. Il est donc difficile de réagir, pour l'heure, aux conclusions du groupe de travail *New Deal*. Si d'aucuns sont sans doute pressés de connaître les enseignements du groupe de travail présidé par les Drs Ann Van den Bruel et Jean-Luc Belche, il faudra attendre, au plus tôt, lundi soir, date à laquelle le dossier sera discuté en médico-mut.

Le *journal du Médecin* prendra le temps de l'analyse, même s'il sera court, pour donner l'information la plus qualitative possible à ce sujet d'importance dans son édition du 9 mars 2023.

(//www.lejournaldumedecin.com/actualite/le-temps-de-l-analyse/article-opinion-676

” Prenons le temps de l'analyse

(//www.lejournaldumedecin.com/actualite/prenons-le-temps-de-l-analyse/article-opinion-67625.html)

- **Laurent Zanella**